

Image not found or type unknown



Pleine OU Toute propriété ?

Par **about_succes**, le **24/08/2009** à **08:02**

Bonjour,

Ma mère voudrait me faire donation d'un bien immobilier " en toute propriété" (terme inscrit sur l'acte notarié préalable).

J'ai toujours entendu parler de "pleine propriété".

Qu'elles est donc la différence entre "pleine propriété" et "toute propriété" ?

Puis-je demander au notaire de modifier le terme "toute" en terme "pleine" ?

Merci